

L'Action catholique

I

Principes et fondements généraux de l'Action catholique

Lettre « Quae Nobis » au cardinal Bertram


Universalité de l'Action catholique

Lettre « Laetus sane nuntius » au cardinal Segura

Des moyens les plus propres à promouvoir l'Action catholique

Lettre « Quamvis Nostra » à l'épiscopat du Brésil.

(Deuxième édition)



L'OEUVRE DES TRACTS
MONTREAL



L'OEUVRE DES TRACTS

(Directeur : R. P. ARCHAMBAULT, S. J.)

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*
Omer Héroux
11. *L'École canadienne-française.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegros, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
20. *La Y. M. C. A.* R. P. Lecompte, S. J.
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*
Général de Castelnau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.*
R. P. Antoine Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.*
R. P. Barbara, S. J.
32. *La Compagnie de Jésus.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a. *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*
R. P. d'Orsonnens, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Le Bienheureux Grignon de Montfort.*
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.*
R. P. Alexandre Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Lafleche.*
R. P. Adélaré Dugré, S. J.
59. *Le Bienheureux Bellarmin.*
R. P. Archambault, S. J.
60. *Le vénérable Bernadette Soubirous.*
Abbé P.-E. Gauthier
61. *Le règlement des Retraitants.* XXX
62. *Le Pèlerinage de la Peltrie.*
R. P. Le Jeune, O. M. I.
63. *Le curé Labelle.*
Abbé Henri Lecompte
64. *Le curé François Xavier.*
Abbé C. Rondeau, P. M. E.
66. *Les Sœurs de Miséricorde de Montréal.*
Abbé Elie-J. Auclair, D. Th.
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beaupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.*
R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Barat.* R. S. C. J.
73. *Nos Marlyrs canadiens.*
R. P. Archambault, S. J.
74. *Les Servites de Marie.*
R. P. Lépicié, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.*
Abbé Cyrille Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.*
S. Alphonse de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*
Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.*
R. P. Léopold, O. C.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !*
R. P. Archambault, S. J.
93. *Répliques du bon sens — I.*
Capitaine Magniez
94. *Ce que femme veut.* Jeanne Talbot
95. *Répliques du bon sens — II.*
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.*
R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche en Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.*
R. P. Jacques Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
101. *Nos premiers missionnaires.*
Abbé Napoléon Morissette
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*
R. P. Laveille, S. J.
103. *La Congrégation du Saint-Esprit.*
R. P. Le Gallois, C. S. Sp.
104. *Répliques du bon sens — III.*
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
107. *Sa Grandeur Monseigneur Courchesne.*
XXX
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor ».*
S. S. Pie XI
109. *La Langue française.* Chanoine Charron
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.*
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*
R. P. Archambault, S. J.

90154

L'ACTION CATHOLIQUE

Principes et fondements généraux de l'Action catholique

Lettre « *Quae Nobis* » de S. S. Pie XI au cardinal Bertram,
archevêque de Breslau
(13 novembre 1928)

A NOTRE CHER FILS SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Ce n'est pas sans une vive satisfaction que Nous avons récemment appris tout ce que vous avez entrepris et faites encore pour développer de plus en plus l'Action catholique parmi vos fidèles.

Dans cette circonstance, votre piété envers le Siège apostolique s'est manifestée par le vœu que vous Nous avez exprimé d'obtenir une lettre de Nous adressée aux chers fils de votre diocèse, dans laquelle Nous indiquerions la voie et les moyens les plus capables de procurer le progrès de l'entreprise et le profit des âmes.

L'ACTION CATHOLIQUE DANS L'ÉGLISE

A vrai dire, il s'agit d'une œuvre qui ne fut point ignorée des temps apostoliques; dans son épître aux Philippiens, saint Paul fait mention, en effet, de « ses collaborateurs » et de son désir de les voir venir en aide à « celles qui ont combattu pour l'Évangile » avec lui (*Philip.*, IV, 3).

Mais de nos jours surtout, alors que l'intégrité de la foi et des mœurs est chaque jour plus gravement menacée et que les prêtres, en raison de leur petit nombre, sont absolument impuissants à satisfaire aux besoins des âmes, c'est le moment de faire appel à l'Action catholique, qui aidera à compter les vides dans les rangs du clergé en multipliant ses collaborateurs parmi les laïques. L'idée de soutenir ainsi la cause catholique n'a pas manqué d'être recommandée et employée par Nos prédécesseurs; ils l'ont même réalisée quand, au milieu des circonstances les plus terribles pour l'Église et l'humanité, ils faisaient instamment appel à toutes les bonnes volontés, suppliant tous les fidèles de combattre le bon combat, sous la direction de leurs évêques, et de se dévouer dans la mesure de leurs moyens au salut éternel du prochain.

Nous-même, dès les débuts de Notre pontificat, Nous n'avons pas apporté une moindre sollicitude à promouvoir l'Action catholique. Déjà dans l'encyclique *Ubi arcano*, Nous affirmions clairement qu'elle ne peut être aucunement séparée du ministère pastoral et de la vie chrétienne; depuis, en plu-

sieurs occasions, Nous en avons défini avec toujours plus de soin la nature et les buts. Ceux-ci, à les bien considérer, montrent que l'Action catholique n'a pas d'autre fin qu'une participation des laïques à l'apostolat hiérarchique.

NATURE ET NORMES DE L'ACTION CATHOLIQUE

L'Action catholique, en effet, ne consiste pas seulement à poursuivre pour chacun sa propre perfection chrétienne, bien que ce soit là le premier et le principal but; elle est encore un véritable apostolat auquel participent les catholiques de toutes les classes sociales, en venant s'unir par la pensée et par l'action aux centres de saine doctrine et de multiple activité sociale, centres légitimement constitués et recevant par conséquent l'assistance et l'appui de l'autorité des évêques. Ainsi groupée et rassemblée sous la direction de la hiérarchie ecclésiastique, qui lui donne le mot d'ordre, l'élite des catholiques reçoit par là même une vigoureuse impulsion. Ne différant pas de la divine mission confiée à l'Eglise et à son apostolat hiérarchique, cette Action catholique n'est pas d'ordre temporel, mais spirituel, ni d'ordre terrestre, mais divin, ni d'ordre politique, mais « religieux ».

Pourtant, elle n'en doit pas moins, et à bon droit, s'appeler une action sociale; car elle a précisément pour but de propager le règne du Christ, et par cette propagation de procurer à la société le plus grand des biens, d'où découlent tous les autres biens, c'est-à-dire tous ceux qui regardent l'organisation d'une nation et qu'on qualifie de politiques, biens qui sont non pas la propriété personnelle des individus, mais l'apanage commun de tous les citoyens. Noble fin, que l'Action catholique peut et doit obtenir, si on obéit avec docilité aux lois de Dieu et de l'Eglise en se tenant complètement en dehors des préoccupations des partis politiques. Animés et soutenus de cet esprit, les catholiques qui participent à l'apostolat hiérarchique ne peuvent faire moins que de promouvoir, comme leur but le plus prochain, l'union des fidèles de toutes les nations dans les questions d'ordre religieux et moral, et, ce qui importe surtout, la large diffusion des principes de la foi et de la doctrine chrétiennes, leur défense active et enfin leurs progrès dans la vie privée et publique.

De fait, l'Action catholique devra être une action universelle et concordante de tous les catholiques, sans exclusion d'âge, de sexe, de condition sociale, de culture, de tendances nationales et politiques, pourvu que ces dernières ne s'écartent en rien de la doctrine évangélique et de la loi chrétienne et n'impliquent pas chez leurs adhérents une renonciation à cette même doctrine et à cette même loi; bref, une action qui embrasse tout l'homme, dans la vie privée comme dans la vie publique, en lui assurant une meilleure formation religieuse et civique, c'est-à-dire une piété solide, une connaissance profonde de la vérité religieuse, une vie d'une intégrité parfaite,

toutes vertus dont la privation ne permettrait pas d'exercer avec fruit l'apostolat hiérarchique.

Dès lors, il est facile de comprendre que dans la pratique l'Action catholique doit s'adapter différemment suivant la diversité d'âge et de sexe et les conditions variées des temps et des lieux, de telle sorte toutefois que les organisations de jeunes gens s'appliqueront surtout à un travail de formation et de préparation, tandis que les hommes déjà mûrs se livreront généreusement à l'apostolat sur un champ plus vaste, sans exclure ni négliger aucune forme d'activité bienfaisante, pour peu qu'elle relève de la divine mission de l'Eglise. Est-ce à dire que l'Action catholique constitue une forme exclusive et spéciale d'action ? Bien au contraire, elle met en valeur et dirige vers l'apostolat social toute œuvre et toute association, principalement religieuse, soit qu'elles s'appliquent de préférence à la formation de la jeunesse et au progrès de la piété chrétienne, soit qu'elles aient un but de nature civique ou économique. De plus, par la sage répartition du travail et des forces que procure à l'Action catholique l'unité harmonieuse de direction qu'elle porte en elle-même et par laquelle sont régis les divers éléments de toute la masse comme sont les associations d'hommes, de femmes et de jeunes gens de l'un et l'autre sexe, cette Action catholique profitera des fruits que les associations religieuses ou économiques peuvent donner, en même temps qu'elle ne manquera pas de leur apporter son appui et d'assurer leur progrès ; car entre toutes elle maintient une bienveillance réciproque et garantit la cordialité de leurs rapports ; elle encourage une mutuelle collaboration au grand avantage de l'Eglise et de la société humaine, comme on le devine aisément.

ACTION CATHOLIQUE ET VIE PUBLIQUE

Pour obtenir ce bien, qui est avant tout moral et religieux, l'Action catholique n'interdira pas à ses adhérents une participation aussi étendue que possible à la vie publique ; bien au contraire, elle les rendra plus aptes à remplir des fonctions publiques grâce à une sévère formation à la sainteté de la vie et à l'accomplissement des devoirs chrétiens. N'est-elle pas destinée à procurer à la société ses meilleurs citoyens, à l'Etat ses magistrats les plus intègres et les plus experts ?

Qui donc oserait prétendre qu'elle fait fi des véritables intérêts de la nation, lesquels ne peuvent du reste exister en dehors du domaine de la charité chrétienne, à qui il appartient de promouvoir toutes les formes de la prospérité publique ? Cette prospérité, fin prochaine de la société civile, l'Action catholique ne la favorise-t-elle justement pas en commandant à ses membres de respecter l'autorité légitime et d'obéir aux lois, de maintenir et de défendre les fondements du bonheur et du salut des peuples, c'est-à-dire l'intégrité des mœurs, la pureté de la vie domestique, la concorde et l'union

des classes sociales, en un mot, tout ce qui peut contribuer à garantir la paix et la sécurité de la société?

Et tout ceci, l'Action catholique l'obtiendra d'autant plus sûrement qu'elle évitera de se mêler en rien, comme Nous l'avons dit, aux intérêts des partis, même formés de catholiques — à qui il est parfaitement permis de différer d'opinion dans les questions controversées laissées à la libre discussion — et que de plus elle se conformera plus fidèlement aux normes et aux indications qui lui peuvent venir de la hiérarchie, alors même que ces normes s'opposeraient ou paraîtraient s'opposer à la discipline et aux intérêts propres des partis.

BIENFAITS À ATTENDRE DE L'ACTION CATHOLIQUE

De tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, il ressort clairement, Notre cher Fils, que l'Action catholique mérite à bon droit d'être tenue comme une voie et un moyen dont l'Eglise se sert pour apporter aux peuples toutes sortes de bienfaits: voie et moyen, disons-Nous, qui paraissent un don de la sagesse et de la bonté divine, afin que l'Eglise puisse attirer et attacher à la doctrine et à la loi évangéliques ceux qui, privés de toute relation et de tout contact avec les prêtres, se laisseraient prendre aux pièges fallacieux et mauvais des esprits séditionnels.

Tels sont les principes et les fondements généraux de toute forme d'Action catholique, bien que d'une seule et même cause, d'après le génie varié des peuples et les conditions diverses des nations, découlent des effets différents. Il est donc manifeste que l'Action catholique mérite de rencontrer tout appui non seulement auprès des évêques et des prêtres — qui savent parfaitement qu'elle est comme la prunelle de Nos yeux, — mais encore auprès des chefs et des gouvernants de n'importe quel Etat. Que si elle vient à jouir partout d'un semblable appui, elle donnera certainement aux peuples catholiques une merveilleuse abondance de fruits; mais, partout aussi, en réveillant dans les âmes la foi, elle contribuera largement à la prospérité civile. Tel est précisément ce dont Nous souhaitons vivement la réalisation.

En attendant, Notre cher Fils, Nous vous sommes bien reconnaissant de ce que, tout en interprétant excellemment Nos directions, vous vous efforcez de propager dans votre diocèse l'Action catholique; Nous ne vous sommes pas moins reconnaissant de Nous avoir fourni l'occasion de les développer encore pour le bien de tous.

En gage des faveurs célestes et en preuve de Notre paternelle bienveillance, Nous vous accordons de tout cœur à vous, Notre cher Fils, au clergé et à tous vos fidèles, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 13 novembre 1928, en la septième année de Notre pontificat.

PIE XI, pape.

Université de l'Action catholique

Lettre « *Laetus sane nuntius* » de S. S. Pie XI au
cardinal Segura y Saenz, archevêque de Tolède
(6 novembre 1929)

A NOTRE CHER FILS SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

L'heureuse nouvelle qui Nous a été communiquée récemment de la prochaine tenue du premier Congrès national de l'Action catholique à Madrid, capitale de l'Espagne, Nous a rempli d'une grande consolation, non seulement à cause des heureux développements qu'en retirera, Nous en sommes certain, l'Action catholique, mais encore, comme vous Nous l'écrivez vous-même, à cause de l'affectueuse préoccupation qui vous pousse à rendre un hommage très agréable au Père commun de tous les fidèles, à l'occasion du cinquantième anniversaire de son sacerdoce, en organisant une manifestation qui Nous est très chère. Et de même que nous avons accueilli d'un cœur paternel le témoignage de votre affectueuse sollicitude, de même Nous mettons un égal empressement à profiter de cette circonstance pour exprimer de nouveau Nos pensées et Nos directives sur cette question très importante, tenant pour certain que ce sujet vous sera très agréable à vous et à vos collègues dans l'épiscopat et contribuera à l'heureux succès de vos réunions.

ORIGINES

Cette question, Nous l'avons déclaré bien souvent, à chaque occasion qui se présentait, n'est pas nouvelle en elle-même et n'était pas inconnue aux premiers temps de l'Eglise, mais c'est surtout à notre époque que sa nature et ses éléments ont été plus longuement et abondamment mis dans leur vraie lumière. Elle est née et tire sa raison d'être, d'une part, de la grande nécessité de sauvegarder et de promouvoir la cause catholique, motif pour lequel la hiérarchie sacrée désira vivement de tout temps s'adjoindre les laïques comme auxiliaires pour ses œuvres; d'autre part, de la façon même d'agir des catholiques, puisque plus ils sont animés de sentiments de respect et d'affection à l'égard de l'Eglise, plus ils désirent collaborer avec ardeur à l'œuvre du clergé, afin de propager en tous lieux le règne de Jésus-Christ. C'est pourquoi l'Apôtre des Gentils, dans son épître aux Philippiens (VI, 3), faisait mention de ses collaborateurs et demandait qu'on assistât ceux qui avaient travaillé avec lui à la diffusion de l'Évangile. De même, au cours des siècles, Nos prédécesseurs ont très souvent

fait appel au concours et à l'activité des fidèles pour les engager, selon les circonstances et les temps, à coopérer de toute leur âme à l'heureux triomphe du nom chrétien. Et cela surtout « quand au milieu des circonstances les plus terribles pour l'Eglise et l'humanité ils faisaient instamment appel à toutes les bonnes volontés, suppliant tous les fidèles de combattre le bon combat, sous la direction de leurs évêques, et de se dévouer dans la mesure de leurs moyens au salut éternel du prochain ¹ ».

Cependant, si l'Action catholique peut et doit, comme Nous l'avons dit plus haut, se dire contemporaine des temps les plus anciens de l'Eglise, c'est à Notre époque toutefois, personne ne l'ignore, qu'elle a revêtu un caractère propre conforme aux règles et aux prescriptions de Nos prédécesseurs immédiats et de Nous-même.

En effet, dès le commencement de Notre pontificat, dans l'encyclique *Ubi arcano*, Nous avons proclamé publiquement que Nous ne voulions qu'une chose: voir les fidèles participer, d'une certaine manière, à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise; et ce désir, Nous l'avons confirmé dans maints documents ultérieurs, en déclarant, entre autres choses, que tous ceux qui travaillent au développement de l'Action catholique « sont appelés par une grâce tout à fait singulière de Dieu à un ministère, peu différent du ministère sacerdotal, car l'Action catholique n'est autre chose, au fond, que l'apostolat des fidèles, lesquels, dirigés par leurs évêques, prêtent leur concours à l'Eglise de Dieu et complètent d'une certaine façon son ministère pastoral ² ».

On voit par là, avec netteté, très cher Fils, combien grande est l'importance et la dignité de l'Action catholique et combien elle est non pas seulement utile à notre époque, mais encore en tous points nécessaire. Aussi, pour la mettre en pleine lumière et la faire ressortir avec le plus d'éclat possible, Nous aimons à répéter ce que Nous écrivions naguère sur ce point à Notre cher Fils Adolphe Bertram, archevêque de Breslau: « L'Action catholique, en effet, ne consiste pas seulement à poursuivre pour chacun sa propre perfection chrétienne, bien que ce soit là le premier et le principal but, elle est encore un véritable apostolat auquel participent les catholiques de toutes les classes sociales, en venant s'unir par la pensée et par l'action aux centres de saine doctrine et de multiple activité sociale, centres légitimement constitués et recevant par conséquent l'assistance et l'appui de l'autorité des évêques. Ainsi groupée et rassemblée sous la direction de la hiérarchie ecclésiastique, qui lui donne le mot d'ordre, l'élite des catho-

1. Lettre *Quae Nobis* au cardinal Bertram. Cf. ci-dessus.

2. Lettre *Cum ex epistula* au cardinal J. Van Roey, archevêque de Malines.

liques reçoit par là même une vigoureuse impulsion. Ne différant pas de la divine mission confiée à l'Eglise et à son apostolat hiérarchique, cette Action catholique n'est pas d'ordre temporel, mais spirituel; ni d'ordre terrestre, mais divin; ni d'ordre politique, mais « religieux ». Pourtant, elle n'en doit pas moins, et à bon droit, s'appeler une action sociale, car elle a précisément pour but de propager le règne du Christ, et par cette propagation de procurer à la société le plus grand des biens, d'où découlent tous les autres biens, c'est-à-dire tous ceux qui regardent l'organisation d'une nation et qu'on qualifie de politiques, biens qui sont non pas la propriété personnelle des individus, mais l'apanage commun de tous les citoyens. Noble fin que l'Action catholique peut et doit obtenir, si l'on obéit avec fidélité aux lois de Dieu et de l'Eglise en se tenant complètement en dehors des préoccupations des partis politiques¹. »

ASSOCIATIONS ÉCONOMICO-SOCIALES

Mais pour écarter dans la mesure du possible toute équivoque, Nous voulons qu'il soit établi ici avec évidence et qu'il soit bien entendu ce qui suit : les associations qui, conformant leurs buts et leur action aux préceptes de la religion et aux fins particulières de l'Action catholique, ont pour but d'aider les citoyens, soit dans leurs entreprises économiques, soit dans l'exercice de leur profession, doivent absolument, en ce qui concerne les questions intéressant les fins de l'Action catholique, se soumettre à cette dernière et se consacrer aux œuvres de l'apostolat chrétien. Cependant, dans les entreprises purement économiques elles peuvent agir comme elles l'entendent et elles n'engagent que leur propre responsabilité. Ce principe posé, il s'ensuit que les pasteurs sacrés de l'Eglise, en raison même de leur charge, ne peuvent se désintéresser de semblables associations; bien au contraire, ils doivent, par leur habile intervention et leur active impulsion, en diriger les initiatives et les formes avec le plus de diligence possible, selon les enseignements et les préceptes de la religion catholique. Pour la même raison, l'Action catholique « profitera des fruits que les associations religieuses ou économiques peuvent donner, en même temps qu'elle ne manquera pas de leur apporter son appui et d'assurer leur progrès; car entre toutes elle maintient une bienveillance réciproque et garantit la cordialité de leurs rapports; elle encourage une mutuelle collaboration au grand avantage de l'Eglise et de la société humaine, comme on le devine aisément² ».

1. Lettre *Quae Nobis* au cardinal Bertram. Cf. ci-dessus.

2. *Ibid.*

Des explications que Nous avons données jusqu'à présent sur cette Action, il s'en déduit aussi clairement la conclusion qu'étant par sa nature même entièrement étrangère aux partis politiques elle ne peut être enserrée dans les limites étroites des factions. Toutefois, bien que les catholiques soient obligés d'obéir à cette très grave prescription, il ne leur est nullement interdit de s'occuper de politique et de remplir des fonctions publiques pour autant qu'il n'y a pour eux en cela aucun manquement aux préceptes de la doctrine chrétienne. Bien plus, rien n'empêche les fidèles d'appartenir aux partis politiques qui leur plaisent, à la condition que l'action de ces partis ne s'oppose en rien aux lois de Dieu et de l'Eglise. En dehors de cela, bien que l'Action catholique doive, comme Nous l'avons dit, rester entièrement en dehors des partis politiques, elle n'en sera pas moins très utile au bien commun de la société, en appliquant dans la mesure du possible les préceptes de la religion catholique, colonne et soutien de la prospérité publique, et en stimulant vivement l'âme de ses compagnons à la perfection de la vie chrétienne, de telle façon que, formant comme une phalange sacrée, ils favorisent et défendent non seulement les intérêts et les droits de l'Eglise, mais aussi ceux de l'Etat et de la société domestique. Si parfois l'agitation politique se mêle d'une façon quelconque à la religion et aux mœurs chrétiennes, il appartient en propre à l'Action catholique d'user de sa force et de son autorité pour que tous les catholiques, d'un commun accord, mettent au second rang les intérêts et les vues de leurs partis pour ne voir que le progrès de l'Eglise et des âmes et celui des œuvres dont ils s'occupent.

ORGANISATION UNITAIRE DE L'ACTION CATHOLIQUE

Du reste, de même que l'Action catholique a, comme Nous l'avons dit, son caractère propre et sa fin spéciale à atteindre, bien que composée d'éléments multiples, de même aussi il faut qu'elle maintienne avec toutes les autres associations l'unité de régime et de commandement, mais de manière que, chacune conservant religieusement son organisation et sa constitution particulière, toutes ensemble aient pour principe inviolable d'obéir unanimement aux directeurs nommés par la hiérarchie ecclésiastique. Le but propre de cette action étant de former comme une sorte de milice de citoyens probes — hommes et femmes et surtout jeunes gens de l'un et l'autre sexe, — il faut que ceux-ci n'estiment ni ne désirent rien tant que de collaborer à leur manière au ministère sacré de l'Eglise, et de s'efforcer courageusement, sous sa direction et son magistère, de propager avec zèle, en privé et en public, le règne de Jésus-Christ.

Cette fin, l'Action catholique peut la réaliser facilement, comme il est aisé de le comprendre, en cherchant à inculquer

aux âmes des associés le sentiment et la pratique de la vie chrétienne, et cela en les formant à une solide piété et à une connaissance toujours plus complète des choses célestes et en les exhortant autant que possible à maintenir l'intégrité des bonnes mœurs, à se dévouer activement au salut des âmes et à rester en union très étroite avec les évêques et le Vicaire de Jésus-Christ. Pour atteindre ce but spirituel, il faut que ceux qui font partie des associations de jeunes gens appliquent principalement leur esprit et leurs forces à servir d'exemple lumineux par leurs œuvres de religion et de charité, et se montrent des jeunes gens préparés en tous points aux futures initiatives, pour le plus grand bien et profit de l'Eglise et de l'Etat.

En outre, étant donné, comme Nous l'avons déjà déclaré, que l'Action catholique doit progresser, telle une phalange serrée d'apôtres, pour conquérir les âmes à l'empire suave de Jésus-Christ, elle doit se distinguer par l'unité et l'harmonie du commandement ainsi que la parfaite discipline de tous. Car l'existence, sous une même autorité, de citoyens, d'associations, de catholiques, ayant des programmes différents ou opposés entre eux, détruit les forces, fait disparaître la concorde, trouble et empêche les heureux succès, ce qu'il faut éviter à tout prix.

NÉCESSITÉ D'ACTION

Après avoir traité, très cher Fils, avec la plus grande brièveté, un sujet si important, il ne Nous reste plus qu'à vous exhorter d'un cœur paternel à user de votre influence pour que fleurisse toujours plus, de jour en jour, parmi vous, l'Action catholique, et qu'elle aboutisse aux plus beaux triomphes du nom chrétien. Ces succès désirés seront obtenus très facilement grâce aux exhortations des évêques, à l'obéissance prompte et spontanée des prêtres, aux nombreuses et diverses Congrégations et institutions qui s'épanouissent pour le bien des âmes par un apostolat approprié au moment, et si, dans la mesure du possible, dans chaque paroisse, les fidèles — surtout les jeunes gens de l'un et l'autre sexe — s'unissent et progressent au sein d'associations renouvées, animés de l'esprit religieux et enflammés d'un zèle tout céleste.

Mais il n'est pas nécessaire de prolonger plus longtemps Nos exhortations, car Nous connaissons trop bien le cœur de la très chère nation espagnole, toujours disposée non seulement à obéir à Nos ordres, mais encore à répondre avec générosité et empressement à Nos désirs eux-mêmes.

Nous connaissons également l'intelligente activité du clergé et l'ardeur apostolique des évêques. Vous savez en quels termes nous vivons et vous entendez ce qu'ils nous réclament pour ainsi dire à haute voix. D'une part, Nous voyons que la société humaine n'a été que trop dépouillée de l'esprit chré-

tien, qu'a remplacé ordinairement une vie proprement païenne; que dans un grand nombre d'âmes vacille la lumière de la foi catholique, que par conséquent s'éteint pour ainsi dire le sentiment religieux et que chaque jour dépérissent misérablement l'intégrité et la sainteté des mœurs. D'autre part, Nous sommes profondément peiné de constater qu'en beaucoup d'endroits le clergé ne peut suffire aux besoins de nos temps, soit à cause de son effectif excessivement restreint en certaines contrées, soit parce qu'il ne peut atteindre certaines classes de citoyens dont il lui est interdit d'approcher et qui restent ainsi étrangers aux conseils et aux préceptes de la doctrine évangélique. C'est pourquoi il est absolument nécessaire qu'à notre époque tous soient apôtres; il est absolument nécessaire que les gens du siècle ne mènent pas une vie oisive, mais qu'ils soient prêts à obéir aux volontés de l'Eglise et lui offrent leurs services de manière que par leurs prières, leurs sacrifices et leur collaboration active, ils contribuent puissamment à l'accroissement de la foi catholique et à l'amendement chrétien des mœurs.

Comme ce sont là certainement les projets et les desseins que vous discuterez en commun dans vos prochaines assemblées, il n'y a aucun doute que tels aussi seront les fruits salutaires et très abondants qu'on peut en espérer pour le bien de l'Eglise et de votre patrie. C'est ce que Nous souhaitons de tout cœur et implorons avec insistance du « Prince des pasteurs et évêque de nos âmes », le suppliant de nous aider au moment opportun.

En attendant, recevez comme gage des grâces célestes et en témoignage de Notre paternelle sollicitude, la Bénédiction apostolique, que Nous accordons très affectueusement dans le Seigneur à vous, très cher Fils, et au troupeau tout entier confié à vos soins, comme à tous ceux qui prendront part au prochain congrès de Madrid.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 6 novembre de l'année 1929, la huitième de Notre Pontificat.

PIE XI, pape.

Des moyens les plus propres à promouvoir l'Action catholique

Lettre « *Quamvis Nostra* » de S. S. Pie XI à l'épiscopat
du Brésil (27 octobre 1935)

PIE XI, PAPE

CHER FILS ET VÉNÉRABLES FRÈRES,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE.

Bien que Notre pensée sur l'Action catholique ait été déjà très clairement exprimée, d'abord dans Notre première encyclique *Ubi arcano*, puis en de nombreux documents publiés ultérieurement, Nous voulons néanmoins, — accédant très volontiers à vos désirs et secondant les vœux que vous Nous avez manifestés lors de votre récente visite à Rome, — vous adresser Notre parole toute spéciale sur ce sujet si important. Nous entendons prouver ainsi plus clairement en quelle estime Nous tenons la collaboration que les laïques peuvent apporter à l'apostolat de la hiérarchie, non seulement pour défendre la vérité et la morale chrétiennes contre les attaques dont elles sont menacées de partout, mais encore pour devenir eux-mêmes, sous la conduite de leurs pasteurs, de vaillants auxiliaires, en vue de faire progresser toujours plus la religion et la société.

FINS DE L'ACTION CATHOLIQUE

C'est Notre conviction, tout d'abord, que l'Action catholique est une grâce toute spéciale, aussi bien pour les fidèles que Dieu appelle à collaborer plus étroitement avec la hiérarchie que pour les évêques et les prêtres, qui trouveront dans les rangs de l'Action catholique des âmes généreuses prêtes à les aider efficacement à accomplir toujours mieux et toujours plus largement leur apostolat. Qui ne voit, en effet, que même dans les pays catholiques le clergé est insuffisant pour assurer à tous les fidèles l'assistance requise ? Même dans votre cher pays, où pourtant la population est vraiment animée de sentiments de piété et de religion, combien de fois vous et vos collègues dans l'épiscopat n'avez-vous pas déploré la pénurie de prêtres, surtout séculiers, sur un territoire qui, en raison de ses conditions naturelles et de sa configuration géographique, ainsi que de son immense étendue, exige un nombre plus considérable de prêtres que dans les autres nations ?

Et que dire en voyant actuellement tant d'obstacles s'opposer au ministère sacré et tant de tâches s'accumuler, au point que la plupart du temps les ministres du Seigneur ne peuvent faire bénéficier tous les fidèles de leur ministère sa-

cerdotal ? Que dire des dangers de tout genre qui menacent toujours plus la foi et l'intégrité des mœurs du peuple chrétien, dangers qui semblent devenir plus nombreux là où, comme au Brésil, à côté de tant de si grandes réalisations utilitaires, pullulent tant et de si néfastes germes mauvais ?

Nous savons avec quel soin on s'emploie chez vous à susciter et à favoriser les vocations ecclésiastiques, et à rendre de plus en plus aptes à leur très noble fin les Séminaires ecclésiastiques.

Nous avons la preuve de cette sollicitude et de ce zèle dans la création du Séminaire brésilien à Rome, fondé sous vos auspices et grâce à vos ressources, qui s'honore du titre de pontifical et qui, comme vous le savez, Nous tient tant à cœur. Ces saintes fatigues, bénies et fécondées par la grâce de Dieu, produiront certainement dans l'avenir des fruits copieux. Mais combien plus grande sera l'abondance de ces fruits si, à côté des phalanges de prêtres — que Nous souhaitons voir en nombre toujours moins inférieur au travail toujours plus considérable, — se groupaient, dociles et compactes, des troupes de bons laïques qui soient à même de préparer, de compléter et même de suppléer, s'il le faut, en certains domaines, concernant par exemple l'instruction religieuse des enfants, l'action du prêtre.

DIRECTIVES

Mais dans ce noble combat il est absolument nécessaire, comme du reste dans tous les combats et dans tous les exercices, de procéder avec ordre, méthode et réflexion. Vous ne trouverez donc pas mauvais si Nous ajoutons ici quelques conseils et directives que Nous suggèrent non seulement la conscience que Nous avons des conditions dans lesquelles vous vivez et le désir très vif nourri par Nous de vous voir obtenir rapidement — même dans ce domaine — de consolants résultats, mais encore Notre longue expérience qui Nous a pour ainsi dire mis sous les yeux quels sont, pour les diverses nations, les remèdes les plus sûrs et les plus appropriés au but.

Nous vous recommandons avant tout d'apporter la plus grande ardeur à la formation de ceux qui veulent militer dans les rangs de l'Action catholique: formation religieuse, morale, sociale, qui est indispensable à quiconque entend faire au sein de la société moderne œuvre efficace d'apostolat. Précisément à cause de cette nécessité absolue de formation, il sera indispensable de commencer non pas avec de grandes masses, mais avec de petites équipes, bien dressées, qui soient comme un ferment évangélique qui transformera ensuite toute la masse. Il ne sera pas difficile d'entreprendre ainsi dans chaque paroisse ce travail salutaire, en s'occupant particulièrement et avec un intérêt affectueux des tout-petits dont les âmes ingénues peuvent facilement nous enseigner la pratique des vertus

chrétiennes. Il ne faudra pas montrer moins de diligence à enrôler dans les associations catholiques les jeunes gens, futurs espoirs de la patrie et de l'Eglise, ainsi que les hommes sur qui s'appuient les familles et la société.

Il est une chose ensuite, qui ne vous sera jamais assez recommandée, c'est que les associations naissantes vivent non seulement en parfaite harmonie, mais encore soient coordonnées et reliées entre elles dans la plus stricte et la plus vivante unité.

Des associations paroissiales aux organismes diocésains, de ces organismes aux centres directifs nationaux, tout doit être parfaitement uni et compact. Tels les membres d'un seul corps, telles les diverses parties d'une armée invincible. Pas de confusion mais de la fusion; pas d'interférences nuisibles, dans le travail lui-même, mais de la collaboration dans les domaines variés assignés à chacun; pas de compression dans l'épanouissement spontané des différentes associations, mais un développement harmonieux et ordonné de tout le corps dans la beauté bien proportionnée et dans la vigueur des divers membres.

Ce serait donc une erreur et un très grave dommage si dans les paroisses ou dans les diocèses se formaient des associations de fidèles poursuivant des fins analogues à celles de l'Action catholique, mais absolument indépendantes et en aucune manière coordonnées à l'Action catholique, ou, chose pire encore, opposées à elle.

Les avantages particuliers ou limités au cercle étroit des fidèles de ces associations seraient complètement détruits par le dommage que causeraient ces groupements en dispersant et en désagrégeant, et parfois même en faisant se heurter entre elles, les forces catholiques qui, vu la nécessité des temps actuels, doivent être, ainsi que nous l'avons dit, puissamment organisées, sous la dépendance de la hiérarchie et au service de l'Eglise.

Cela ne veut pas dire, du reste, qu'il ne faille pas s'occuper, au sein de l'Action catholique, de la formation et de l'assistance spéciale des diverses classes particulières, comme, par exemple, des cultivateurs, des ouvriers, des étudiants, des personnes cultivées, des professionnels. Au contraire, tout cela est absolument indispensable si l'on veut que l'Action catholique atteigne pleinement son but qui est de faire de chacun un apôtre du Christ dans le milieu social où le Seigneur l'a placé. Nous engageons surtout à avoir un soin tout à fait spécial des classes humbles, des travailleurs de l'industrie et de la terre. Ceux-ci en effet, de même qu'ils furent les privilégiés du divin Cœur de Jésus, de même ils ont été et ils sont l'objet des sollicitudes maternelles de l'Eglise, laquelle éprouve une profonde compassion en face des peines et des souffrances de leur vie et s'inquiète avec tendresse des graves dangers spirituels que leur fait courir une propagande intense de doctrines antireligieuses et antisociales.

Dans toute cette œuvre immense de sages organisations, il sera donc très utile de constituer autant que possible dans chaque diocèse des groupes de prêtres et aussi de laïques, enflammés d'un zèle ardent pour les âmes, très dévoués au Pape et aux évêques, qui, devenus pour ainsi dire de fervents missionnaires de l'Action catholique, sous la direction de l'évêque, se rendront également dans les autres diocèses, où ils feront dans chaque paroisse des visites fréquentes et bien préparées, afin d'y exposer clairement la beauté et les avantages de l'Action catholique, d'aider et de collaborer surtout à la formation des bons dirigeants (condition préalable nécessaire à la vie et à la prospérité des associations), de diriger enfin et de coordonner les activités en vue de la réalisation des différents points du programme assigné. Il ne faut pas, non plus, négliger de former à cet apostolat les élèves des Séminaires; on doit tout de suite faire l'éducation des prêtres, surtout des jeunes, même en les envoyant étudier l'Action catholique dans les pays où elle a déjà fait d'heureuses expériences et recueilli des fruits abondants.

Afin de rendre toujours plus aptes à l'Action catholique les prêtres, les religieux de l'un et l'autre sexe et les laïques qui sentent particulièrement la nécessité de l'Action catholique, Nous jugeons qu'il est d'une très grande utilité d'organiser, ainsi qu'on le fait déjà avec un profit évident en divers endroits, de fréquentes journées ou semaines d'étude et de prière non seulement nationales, mais encore régionales, diocésaines et paroissiales, dans lesquelles, au moyen d'exercices spirituels et de leçons pratiques données par des personnes expérimentées concernant les questions sociales et d'organisation, ceux qui prendront part à ces journées ou semaines seront exhortés à s'adonner à l'apostolat, à la lumière des enseignements moraux et sociaux de l'Eglise appliqués aux nécessités présentes.

Il convient que ces assemblées soient organisées pour les divers groupes de l'Action catholique, c'est-à-dire des jeunes gens, des étudiants, des hommes et des femmes catholiques, des ouvriers, des professionnels, tels que avocats, médecins, industriels, commerçants, etc., et aussi pour les prêtres, religieux et religieuses, pour les éducateurs, etc., en y traitant de sujets spéciaux, qui intéressent chaque groupement et chaque catégorie, du point de vue religieux et du point de vue de l'apostolat propre à l'Action catholique.

LE SECOURS DE DIEU

Nous connaissons bien, chers Fils et vénérables Frères, et Nous évaluons comme on le doit les difficultés nombreuses et graves que présente à ses débuts surtout cette tâche aussi noble que nécessaire. Mais Nous aimons à Nous souvenir de

la parole que, sous l'action du souffle divin, n'hésita pas à prononcer jadis l'Apôtre: *Omnia possum in eo qui me confortat*. Si donc prêtres et laïques qui travaillent dans l'Action catholique appuient en Dieu leurs espérances et gardent en eux-mêmes la grâce divine et si, par une vie de prière et d'amour du sacrifice, ils obtiennent les bénédictions célestes sur toutes les activités de l'Action catholique, même sur celles qui apparemment sont petites et insignifiantes, ils ne manqueront pas d'aides spéciales et même extraordinaires de la part de la bonté divine; tandis qu'ils travailleraient en vain à édifier la nouvelle cité chrétienne, si Dieu ne travaillait pas avec eux.

Et en plus des secours célestes, l'Action catholique ne manque pas, semble-t-il, d'autres auxiliaires. Jamais, en effet, elle ne contrecarre et encore moins ne détruit des initiatives et des formes de bien; bien au contraire, elle les suscite, les seconde et les coordonne; c'est pourquoi elle demande et accepte bien volontiers la collaboration de tous ces organismes, institutions et activités qui, sans faire officiellement partie de l'Action catholique, en poursuivent les nobles fins de formation des consciences et d'apostolat chrétien.

Plus valide et plus large que toute autre sera sans doute l'aide qu'apporteront à l'Action catholique les nombreuses familles religieuses de l'un et l'autre sexe, qui ont déjà rendu de signalés services à l'Eglise pour le bien des âmes dans votre nation. Cette aide, ils la donneront non seulement par leurs prières incessantes, mais encore en dépensant généreusement leur activité, même s'ils n'ont pas, à proprement parler, charge d'âmes; ils la donneront encore tout particulièrement en préparant à l'Action catholique, dès l'âge le plus tendre, les petits enfants et les petites filles qu'ils élèvent dans leurs œuvres et spécialement dans les écoles et collèges masculins et féminins placés, en grande partie, sous la direction d'Instituts religieux; en développant tout d'abord en eux le sens de l'apostolat et en les dirigeant ensuite vers les organisations d'Action catholique ou en les recevant eux-mêmes dans leurs associations et institutions. On peut dire qu'il n'y a pas de temps meilleur que le temps des études ni d'endroit plus propice que les écoles et les collèges pour élever la jeunesse d'Action catholique. Cela sera grandement utile aux collègues eux-mêmes, car il est facile de comprendre quels grands et nombreux avantages en retireront tous les jeunes gens d'une école ou d'une institution où leurs compagnons les formeront à l'esprit d'apostolat. Les âmes mêmes des jeunes gens y trouveront une aide toute particulière, ainsi que Nous l'avons signalé à plusieurs reprises, parce que, prévenues et fortifiées, elles auront dans l'organisation qui les suivra aussi à l'âge le plus difficile une défense et un soutien pour affronter et surmonter les nombreux et graves dangers du milieu social dans lequel ils devront entrer.

[206]

Decacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: July 2005

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION

111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

Ainsi, même les associations et institutions destinées à cultiver la piété, à répandre toujours plus la culture religieuse, ou encore à favoriser quelque activité particulière d'apostolat social, seront vraiment les forces auxiliaires de l'Action catholique, car tout en conservant chacune une juste et nécessaire autonomie, elles effectueront entre elles cette *entente cordiale*, cette *coordination* et cette *mutuelle compréhension* que Nous avons recommandées à plusieurs reprises. L'Action catholique donc, aussi puissamment aidée et aussi sagement ordonnée, sera réellement l'armée pacifique qui livrera la sainte bataille en vue d'instaurer le règne du Christ, qui est un règne de justice, de paix et d'amour.

BIENFAITS À ATTENDRE DE L'ACTION CATHOLIQUE
MÊME DANS L'ORDRE TEMPOREL

C'est pourquoi l'Action catholique, tout en s'abstenant absolument, — comme le veut sa nature, — de toute activité et attitude de parti politique, qui, Nous l'avons répété avec insistance, causeraient de très graves dommages à toute activité religieuse, contribuera effectivement et efficacement à la prospérité de la patrie et de ses citoyens, en devenant le « moyen apte dont se sert l'Eglise pour communiquer aux peuples toute sorte de bienfaits » (lettre au cardinal Bertram).

Enfin, Nous prions instamment Dieu de vouloir bien féconder les nobles fatigues que Votre Eminence et l'épiscopat tout entier, docilement secondé et suivi par le clergé et par le laïcat catholique, supportent pour établir dans toute la nation ce puissant moyen de régénération chrétienne, de manière que bientôt se forment dans tous les diocèses ces belles phalanges de valeureux soldats du Christ qui luttent pour la défense des intérêts de Dieu et de l'Eglise et apportent partout le « sens du Christ », gage et garantie de bien-être pour les individus, pour les familles, pour la société elle-même.

Afin que l'œuvre entreprise par vous obtienne un bon et efficace résultat, Nous supplions Dieu de vous aider comme il convient, et comme gage de ces vœux et en même temps témoignage de Notre spéciale affection, Nous vous accordons très affectueusement dans le Seigneur la Bénédiction apostolique, à vous, cher Fils, à vous, vénérables Frères, et à tout le clergé, ainsi qu'au peuple confié à vos soins, spécialement à ceux qui se dévouent pour l'Action catholique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de Notre-Seigneur Jésus-Christ Roi, le 27 octobre de l'année 1935, la quatorzième de Notre Pontificat.

PIE XI, pape.

Ces trois documents comptent parmi les plus importants publiés par Pie XI sur l'Action catholique. Mieux que tout autre il nous font connaître sa pensée et ses directives. On ne saurait trop les méditer.

[206]

BNQ



C 000 090 154

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

113. *L'Université Pontificale Grégorienne*. XXX
 114. *La Retraite fermée*. Roland Millar
 115. *L'Action catholique*.
 Mgr P.-S. Desranleau
 116. *Un diocèse canadien aux Indes*.
 R. P. E. Gagnon, C. S. C.
 117. *Le Mois du Dimanche*.
 R. P. Archambault, S. J.
 118. *Pour le repos dominical*. D. B.
 119. *Le Problème de la natalité*. Benito Mussolini
 120. *Montiales Carmélites aux Trois-Rivières*.
 Un Ami du Carmel
 121. *La Femme canadienne-française*.
 Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
 122. *L'Ordre Trinitaire*. Jean-Félix de Cerfroid
 123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien*.
 E. S. P.
 124. *Le Sens social*. Abbé Joseph-C. Tremblay
 125. *Sa Sainteté Pie XI*.
 S. Em. le cardinal Rouleau, O. P.
 127. *L'Encyclique « Mens Nostra »*.
 S. S. Pie XI
 128. *La Destinée sociale de la femme*.
 Marie-Thérèse Archambault
 129. *Les Retraites fermées*. Dr Joseph Gauvreau
 130. *Le B. Albert le Grand*. R. P. Richer, O. P.
 131. *La Tempérance* — I.
 S. G. Mgr Courchesne
 132. *Les Bénédictins*.
 Dom Léonce Crenier, O. S. B.
 133. *La Médaille miraculeuse*.
 R. P. Plamondon, S. J.
 135. *Mère Bruyère*.
 Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
 136. *La Formation d'une élite féminine*.
 Marguerite Bourgeois
 137. *L'Eucharistie et la Charité*. C.-J. Magnan
 138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau*.
 Une Religieuse de Sainte-Croix
 139. *La Tempérance* — II.
 S. G. Mgr Courchesne
 141. *L'Ouvrier en Russie*. E. S. P.
 142. *L'Action catholique*. Mgr Eugène Lapointe
 143. *La Russie en 1930*.
 Dr Georges Lodygensky
 144. *Le Scoutisme canadien-français*.
 R. P. Paul Bélanger, S. J.
 145. *L'Aumône*. Mgr Charles Lamarche
 146. *Le Monument du Souvenir canadien*.
 L'hon. Rodolphe Lemieux
 150. *L'Heure catholique*.
 S. Exc. Mgr Deschamps
 152. *Les Jésuites en Espagne*. XXX
 153. *Un groupe de jeunesse catholique*.
 Abbé Aurèle Parrot
 154. *La Sanctification du dimanche*. XXX
 155. *Le Petit Nombre des catholiques*.
 R. P. Gibert, S. J.
 156. *Encyclique « Caritate Christi compulsi »*.
 S. S. Pie XI
 157. *Les Dangers des vacances*.
 Abbé Georges Panneton
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal*.
 J.-A. Julien
 159. *Le Malaise économique*. Nos Evêques
 160. *Les Saints Jésuites canadiens*.
 R. P. Tenneson, S. J.
 161. *Les Retraites fermées au Canada*. Léo Pelland
 163. *Les Carrières* — I.
 Mgr Paquet et P. L. Lalande, S. J.
 164. *L'Année sainte*. S. S. Pie XI
 165. *Les Carrières* — II.
 A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.
 167. *Les Carrières* — III.
 Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot
 168. *Les Carrières* — IV.
 S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis »*.
 S. S. Pie XI
 170. *Le Message de Jésus... Ses sources* — I.
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 171. *L'Héroïque Aventure*.
 R. P. Gérard Goulet, S. J.
 172. *Les Carrières* — V.
 A. Champagne et P. Joncas
 173. *La Famine en Russie*. Cilac
 174. *Les Carrières* — VI. A. Rioux et A. Godbout
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II.
 R. P. L.-A. Tétrault, S. J.
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales*.
 Abbé J.-A. Sabourin
 178. *Les Carrières* — VII.
 E. L'Heureux et A. Léveillé
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada*.
 R. P. Paul Donceur, S. J.
 181. *Quelques réflexions sur l'Apostolat laïque*.
 S. Exc. Mgr Courchesne
 182. *Causeries religieuses*. R. P. Brouillet, S. J.
 183. *L'Apostolat*. J. Sylvestre et A. Provencher
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées*.
 E. Mathieu et M. Chartrand
 185. *Mgr Proteneur*. R. P. Alexandre Dugré, S. J.
 186. *Les Carrières* — VIII.
 E. Minville et A. Laurendeau
 187. *Saint Jean Bosco*. P. René Girard, S. J.
 189. *La Retraite fermée et les jeunes*.
 Jean-Paul Verschelden
 190. *Armand La Vergne*. XXX
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay*.
 R. P. Tenneson, S. J.
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle*.
 Gérard Tremblay
 195. *Le Vieux Collège de Québec*.
 P. Jean Laramée, S. J.
 197. *Pacifisme révolutionnaire*.
 « Lettres de Rome »
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales*.
 Dr Joseph Gauvreau
 199. *Les Jésuites*. Abbé Joseph Gariépy
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux*. O. T. J.
 201. *Sous la menace rouge*.
 R. P. Archambault, S. J.
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant*.
 Paul-Émile Léger, P. S. S.
 203. *Croisière en U. R. S. S.*. Pierre Mauriac
 204. *Notre cours classique*. Jean Filion
 205. *Quand le Front populaire est roi*. E. S. P.
 206. *L'Action catholique* — I. S. S. Pie XI
 207. *La Cinéma*. S. S. Pie XI
 209. *Les Sans-Dieu à l'auteur*.
 Commission Pro Deo
 210. *Sœur Mathilde de la Providence*.
 Marie-Claire Daveluy
 211. *Le Catholicisme en face du communisme*.
 Mgr Fulton J. Sheen

L'OEUVRE DES TRACTS — Suite

212. *Notre régime pénitentiaire* . Dr Joseph Risi
 213. *L'Ordre social chrétien* . Cardinal Liénart
 214. *La Mission surnaturelle de l'Action catholique* . Abbé Anselme Longpré
 215. *Lettre apostolique « Nos es mug »* . S. S. Pie XI
 216. *La Père Marquette* . Alexandre Dugré, S. J.
 217. *Sur les pas du Frère André* . Frère Léopold, C. S. C.
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery* . R. P. Léon Pouliot, S. J.
 219. *L'Espagne dans les chaînes* . Gil Robles
 220. *L'Expérience d'Antigonish* . Abbé Livain Chiasson
 221. *Le Saint Rosaire* . S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII
 222. *Retraites pour collégiens* . Abbé A. Mignolet
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse* . Roger Brossard
 224. *L'Action catholique — II* . S. S. Pie XI
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec* . R. P. Auguste Grondin, S. S. S.
 226. *Lettre sur le communisme* . S. Exc. Mgr Georges Gauthier
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard* . R. P. Léo Boismenu, S. S. S.
 228. *Mémoires des minorités au Canada* . O. T.
 229. *La Vierge en Nouvelle-France — I* . P. Charles Dubé, S. J.
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . E. S. P.
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste?* . Abbé Camille Poisson
 232. *Une Université catholique au Japon* . R. P. Hugo Lasalle, S. J.
 233. *Le Front unique, piège communiste* . Entente internationale anticommuniste
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Quebec « Padlock Law »* . H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance* . E. S. P.
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma?* . Comité des Œuvres catholiques
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan!* . Abbé Georges Panneton
 238. *Le Jour du Seigneur* . E. S. P.
 239. *Pie XI et le Canada* . E. S. P.
 240. *Sa Sainteté Pie XII* . E. S. P.
 241. *Lettre à l'Évêque de l'île des Philippines* . S. S. Pie XI
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S.?* . S. E. P. E. S.
 243. *La Soumission de « l'Action française »* . E. S. P.
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario* . Dr Raoul Hurtubise
 245. *Une élite dans l'industrie* . Abbé Bernard Gingras
 246. *Lettre encyclique « Serlum Laetitiae »* . S. S. Pie XII
 247. *La Vierge en Nouvelle-France — II* . P. Charles Dubé, S. J.
 248. *Allocutions de Noël* . S. S. Pie XII
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern* . Entente internationale
 250. *La Science, la Foi, la Vision* . S. S. Pie XII
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en 1760?* . G.-E. Marquis
 252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.* . Abbé Léonide Primeau
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus* . S. S. Pie XII
 254. *Aux jeunes mariés — I* . S. S. Pie XII
 255. *La Franc-Maçonnerie* . Chanoine Georges Panneton
 256. *IV^e Centenaire de la Compagnie de Jésus* . S. S. Pie XII
 257. *Préparation à la vie de famille* . Mme Françoise Gaudet-Smet
 258. *L'Action catholique* . S. S. Pie XII
 259. *Messages* . Maréchal Pétain
 260. *Les Martyrs jésuites* . R. P. Archambault, S. J.
 261. *La puissance de la presse et sa mission* . Mgr Philippe Perrier
 262. *L'Action catholique féminine* . S. S. Pie XII
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* . E. S. P.
 264. *Aux jeunes mariés — II* . S. S. Pie XII
 265. *Trois regards sur Haïti* . Abbé B. Gingras
 266. *Jésuites* . E. S. P.
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique?* . Mgr Guerry
 268. *Directives d'Action catholique* . S. S. Pie XII
 269. *Montréal, ville inconnue... Pierre Angers, S. J.*
 270. *Décision à la sainte Famille* . R. P. Archambault, S. J.
 271. *Ville-Marie* . Abbé Lionel Groulx et Mgr Olivier Maurault, P. S. S.
 272. *Aux nouveaux époux* . S. S. Pie XII
 273. *Nous maintiendrons...* . Antoine Rivard, C. R.
 274. *Le Couvre-Feu* . R. P. Archambault, S. J.
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelaga* . Abbé Henri Deslongchamps
 276. *L'Aide à la Russie et la propagande communiste* . E. S. P.
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale* . A.-H. Tremblay
 278. *La Question sociale* . Episcopat anglais
 279. *Les Internationales* . C.-E. Campeau
 280. *La Prière pour les prêtres* . Marc Ramus, S. J.
 281. *Les Carrières — IX* . Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel
 282. *Si les femmes oulaient...* . R. P. Georges Desjardins, S. J.
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski* . R. P. Joseph Ledit, S. J.
 284. *Le Komintern* . E. S. P.
 285. *Dieu et son Eglise* . R. P. Patrick Harvey, S. J.
 286. *Les français en Acadie* . S. Exc. Mgr Robichaud
 287. *Les Témoins de Jéhovah* . Joseph Ledit, S. J.
 288. *L'Œuvre des Vocations* . R. P. Archambault, S. J.
 289. *Le Blasphème (Lettre pasment)* . S. Em. le Card

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix : 10 sous l'unité franco ; \$6.00 le cent ; \$50.00 le mille, port en plus.
 Conditions d'abonnement : \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux,